

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DATE DU COMITÉ SYNDICAL**

3 novembre 2025

**NOMBRE DE MEMBRES**

**EN EXERCICE**

30

**PRESENTS**

19

**VOTANTS**

22

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

**N°**

677

**OBJET :**

**Approbation du rapport annuel  
d'activités 2024 d'AUREADE**

L'an deux mille vingt-cinq (2025), le trois novembre (3) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 23 octobre 2025, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM.

sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Étaient présents les membres titulaires suivants :

Madame Nathalie COUTIER

Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Michel COURTEAUX, Christian COYON, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Fabrice HUBERT, Pascal LORIN, Didier NOBLET, Pascal PERROT, Bruno ROULOT, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Olivier SOUDANT, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ, Jean-Marie VIEVILLE,

Était présente le membre suppléant :

Liliane MARTIN (Suppléante Jacques JESSON),

Étaient représentés :

Martine BOUTILLAT (Pouvoir Pascal PERROT), Pascal LEFORT (Pouvoir à Mme MARTIN), Patrice VALENTIN (Pouvoir Mr VIÉ),

Étaient excusés :

Jacques CONSTANTINIDI, Augustin DELAVENNE, Jean-Pierre FORMET, Yves GERLOT, Valérie MORAND, François MOURRA, Anne-Laure WERBROUCK

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Julien VALENTIN, Président du SYVALOM, présente le rapport d'activité du délégataire AUREADE de l'année 2024.

Il précise que ce dernier a été présenté, conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et approuvé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui s'est réunie le 4 novembre 2025.

**VU** l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur le rapport du délégataire,

**VU** le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, modifié par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

**APPROUVE** le rapport d'activité 2024 du délégataire AUREADE ;

Extrait certifié conforme  
La Veuve, le 3 novembre 2025



Syvalom  
Le Président  
Julien VALENTIN  
Syndicat de Valorisation des  
Ordures Ménagères de la Marne

Julien VALENTIN  
président  
18 nov. 2025